



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeurs et professeurs d'université

Note 24:45

Date : Le 25 novembre 2024

Destinataires : Présidentes et présidents et agentes et agents administratifs des associations locales, fédérées et provinciales

Expéditeur : David Robinson, directeur général

Objet : **Le point sur le plafond fédéral pour les permis d'études étrangers**

En septembre, le gouvernement fédéral [a annoncé un nouveau plafond](#) pour les permis d'études étrangers – une réduction supplémentaire de 10 % par rapport à la réduction initiale de 35 % annoncée en janvier, applicable pour 2025 et 2026. Le nouveau plafond s'appliquera également aux étudiantes et étudiants de troisième cycle, 12 % du total des visas délivrés étant attribués aux étudiantes et étudiants en maîtrise et en doctorat. L'annonce comprenait des modifications au permis de travail postdiplôme (PTPD), notamment une nouvelle exigence linguistique, une réduction du nombre de programmes admissibles et de nouvelles restrictions sur l'admissibilité au visa de conjoint.

Le ministre de l'Immigration Marc Miller a fait cette annonce dans le cadre de l'objectif plus large du gouvernement visant à réduire le nombre de résidentes et résidents permanents de 6,5 % à 5 % de la population.

Analyse d'impact

Bien que l'on ne dispose pas encore d'un tableau complet de l'impact du plafonnement du nombre d'étudiantes et étudiants internationaux sur les finances des universités et des établissements d'enseignement supérieur, les [données d'IRCC](#) pour le mois de septembre montrent une diminution globale de 36 % des demandes de visas d'étudiantes et d'étudiants, dont une baisse de 54 % pour les demandes d'inscription dans les collèges. [L'Association des universités de l'Atlantique estime \(en anglais seulement\)](#) que le nombre d'étudiantes et étudiants étrangers inscrits dans les provinces de l'Atlantique a diminué de 11,4 %. Les [collèges de l'Ontario \(en anglais seulement\)](#) ont enregistré une baisse d'environ 50 % des inscriptions d'étudiantes et étudiants étrangers. En août, le gouvernement fédéral a annoncé un programme [pilote d'immigration d'étudiantes et d'étudiants francophones](#) visant à augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux francophones qui étudient dans des communautés minoritaires francophones. Plus récemment, le Québec [a proposé de plafonner \(en anglais seulement\)](#) son nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers.

Compte tenu de leur dépendance disproportionnée à l'égard des inscriptions d'étudiantes et d'étudiants étrangers, les répercussions devraient être les plus importantes pour les collèges de l'Ontario, suivis de ceux de la Colombie-Britannique.

Sous-financement provincial

Un groupe d'experts sur la viabilité de l'enseignement postsecondaire en Ontario a recommandé que la province investisse 2,5 milliards de dollars en 2023 (avant l'annonce du plafonnement) pour remédier à des années de sous-financement chronique. Le récent énoncé économique de l'automne 2024 de l'Ontario reprend un engagement antérieur de 1,3 milliard de dollars pour aider à « stabiliser » le secteur de l'enseignement postsecondaire. Le NPD de la Colombie-Britannique, récemment réélu, a promis un financement unique pour des « programmes de carrière à forte demande » dans certains établissements, mais aucune augmentation permanente des subventions globales de fonctionnement pour l'enseignement postsecondaire.

Recommandations

L'ACPPU se préoccupe depuis longtemps de la fraude, des abus et de l'exploitation des étudiantes et étudiants étrangers, ainsi que de la dépendance excessive à l'égard des frais de scolarité exorbitants des étudiantes et étudiants étrangers pour financer le système public d'éducation postsecondaire du Canada. Ce qui manque pour assurer un soutien plus fort aux étudiantes et étudiants étrangers et un enseignement postsecondaire de qualité et abordable, c'est un investissement public, en particulier de la part des provinces. Pendant des décennies, les gouvernements n'ont pas investi dans l'enseignement postsecondaire public, les aides sociales et le logement. L'ACPPU lancera bientôt une grande campagne avant les prochaines élections fédérales afin d'obtenir des engagements pour combler le déficit de financement public qui est d'autant plus urgent que le nombre d'inscriptions d'étudiantes et d'étudiants étrangers a chuté.

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez contacter Justine De Jaegher, directrice des actions politiques et des communications, à l'adresse dejaegher@caut.ca.

